BULLETIN

DU

Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique

Tome XVIII, nº 22. Bruxelles, mai 1942.

MEDEDEELINGEN

VAN HET

Koninklijk Natuurhistorisch Museum van België

Deel XVIII, n° 22. Brussel, Mei 1942.

SUR QUELQUES ESPÈCES NOUVELLES

DE NÉMATODES LIBRES

(CERAMONEMATINAE COBB, 1933),

AVEC QUELQUES REMARQUES DE SYSTÉMATIQUE,

par Lucien A. P. DE CONINCK (Gand).

Introduction.

En triant du matériel provenant des côtes méditerranéennes françaises, j'ai rencontré en petit nombre quelques individus appartenant à la sous-famille des *Ceramonematinae* Cobb, 1933, groupe relativement récent où la cuticule a évolué, dans un sens très particulier.

C'est en 1920 que Cobb (6) en décrivit d'Amérique les premiers représentants, Ceramonema attenuatum et Dasynema (nom. preocc. = Dasynemella) sexalineatum, sans toutefois entrevoir leur parenté.

Indépendamment de lui, Filipid (13) décrivit en 1922, de la mer Noire, une forme très voisine de Ceramonema attenuatum, Steineria (nom. preocc. = Pselionema) annulata.

Cobb (7) y ajouta en 1933 une forme nouvelle, *Pristionema octalatum*, et en 1936 Chitwood (3) enrichit sensiblement nos connaissances de ces animaux en décrivant des côtes de la Caroline du Nord (U. S. A.) une demi-douzaine d'espèces nouvelles, dont une formant un genre nouveau.

Et c'est tout.

Pselionema annulatum (FILIPJEV, 1922) aurait été retrouvée en 1932 par Allgén (1) aux îles Campbell et par Schulz (16) aux côtes de l'Héligoland en 1938, mais nous verrons plus loin que ces données demandent confirmation.

Le hasard vient de nous servir en nous offrant quelques individus de ces rares animaux.

LISTE DES ESPÈCES TROUVÉES.

- 1. Metadasynemella macrophalla n. g. n. sp.
- 2. Ceramonema Chitwoodi n. sp.
- 3. Ceramonema Filipjevi n. sp.
- 4. Ceramonema undulatum n. sp.
- 5. Pselionema Richardi n. sp.
- 6. Pselionema simile n. sp.
- 7. Pselionema simplex n. sp.

INVENTAIRE DU MATÉRIEL EXAMINÉ.

En vue de l'étude des nématodes libres marins de la Méditerranée, j'ai trié une trentaine d'échantillons dont plusieurs très riches en nématodes libres.

Parmi ces échantillons d'origine diverse (8 échantillons provenant du Musée Océanographique de Monaco: 1931-1934;-7 échantillons provenant de la Sardaigne, récoltés par M. Oosterbaan en 1934, au cours d'une excursion géologique; 13 échantillons provenant du laboratoire de Castiglione (Algérie), récoltés par M. le Dr Marc Murat en 1934 et 3 échantillons récoltés par moi-même à la côte d'Azur en 1935), 4 seulement contenaient des individus appartenant à des espèces de la sous-famille des Ceramonematinae. Tandis que la plupart des échantillons provenaient de la zone du littoral, les quatre échantillons en question présentaient le caractère commun de provenir de stations assez profondes, c'est-à-dire d'eaux assez calmes. Ils furent récoltés par les services du Musée Océanographique de Monaco.

Je suis heureux de pouvoir remercier ici M. le Professeur J. Richard qui eut l'amabilité de m'envoyer ce matériel précieux. Je regrette sincèrement que les circonstances spéciales résultant de la guerre m'empêchent de confier la publication de cette petite étude au Musée Océanographique de Monaco.

Monaco nº 04357. — Rade de Beaulieu (Alpes-Maritimes), 14-4-1931. — Au chalut. Profondeur: 30-40 m, — Fond de

chalut : vase, quelques algues calcareuses, quelques vers sédentaires, petits mollusques, détritus organique.

Monaco nº 05341. — Pointe du Cap Martin, près de Menton (Alpes-Maritimes), 18-9-1934. — Fond algues calcareuses, bryozoaires, détritus organique et sable. Profondeur : 50-60 m. — Dragages du bateau Eider.

 $\begin{array}{ll} \text{. Pselionema simile} & 1 \ \lozenge \ 1 \ \circlearrowleft. \\ \text{Pselionema simplex} & 1 \ \lozenge \ \text{juv}. \end{array}$

Monaco nº 05368. — Au large du Cap Martin, près de Menton (Alpes-Maritimes), 10-10-1934. — A 1.200 m. de la côte : fond de vase avec tubes de vers sédentaires, tuniciers et détritus organique. Profondeur : 120-150 m. — Dragages du bateau Eider.

Ceramonema Chitwoodi $1 \circ$.Ceramonema undulatum $1 \circ$.Pselionema simplex $1 \circ$.

Monaco nº 05380. — Rade de Beaulieu (Alpes-Maritimes), 17-10-1934. — Fond de sable : algues calcareuses, coquillages, vers sédentaires, hydroïdes, détritus organique, etc. Profondeur : 30-40 m. à 600 m. de la côte. — Dragages du bateau Eider.

 Metadasynemella macrophalla
 1 ♀.

 Ceramonema Filipjevi
 1 ♂.

 Pselionema Richardi
 1 ♂.

 Pselionema simile
 1 ♀.

 Pselionema simplex
 1 ♂.

SIGNIFICATION DES ABRÉVIATIONS.

 $a = \frac{longueur\ totale}{diamètre\ maximal}$

 $b = \frac{longueur\ totale}{longueur\ de\ l'œsophage}$

 $c = \frac{longueur\ totale}{longueur\ de\ la\ queue}$

diam. an. : diamètre anal.

diam, céph. bas.: diamètre à la base de la tête.

diam. corr. : diamètre du corps à la hauteur correspondante.

 G_1b (1) : commencement de l'ovaire antérieur en pc. de la longueur totale.

Gu (1): point de retour id. id.

G'b (1): commencement de la gonade mâle id.

G'u (1): point de retour id. id.

G₂b (1): commencement de l'ovaire postérieur id.

G2u (1): point de retour id. id.

L: longueur totale.

long. céph.: longueur de la tête.

nr: anneau nerveux.

pap. lab. int.: papilles labiales internes (couronne antérieure:

pap. (set.) lab. ext.: papilles (sètes) labiales externes (couronne intermédiaire: 6).

p. e.: pore excréteur.

set. (pap.) lab. ext.: voir pap. lab. ext.

set. ceph. subm.: sètes céphaliques submédianes (couronne postérieure : 4).

Rz.: nombre d'anneaux cuticulaires.

V: emplacement de la vulve en pc. de la longueur totale.

 $\begin{array}{c} \text{longueur en } \mu \text{ jusqu'à la} \\ \text{base de} \qquad \qquad \text{fin} \qquad \text{G'u G'b} \\ \text{formule de la tête nr p.e. } \text{esoph. } \text{G}_1\text{u G}_1\text{b V G}_2\text{b G}_2\text{u anus} \\ \text{Filipjev} \qquad \qquad \qquad \qquad \text{fin} \\ \text{largeurs correspondantes} \end{array}$

formule de Cobb: idem en pc. de la longueur totale (2).

Partie systématique.

La sous-famille des Ceramonematinae englobe jusqu'à présent les genres suivants: Ceramonena Cobb, 1920, Dasynemella Cobb, 1933 (= Dasynema Cobb, 1920, nom. preocc.), Pristionema Cobb, 1933, Pselionema Cobb, 1933 (= Steineria Filippev, 1922, nom. preocc.), Dasynemoïdes Chitwood, 1936 et Metadasyne-

(1) Entre parenthèses, longueur en pc. de la longueur totale.

(2) Partie systématique: dans le paragraphe des mesures, sont données pour chaque individu successivement:

1º la formule de FILIPJEV,

2º la formule de DE MAN (indices L, a, b, c, etc.),

3º la formule de Cobb et

4º une formule qui indique la place du p. e., de la vulve (♀) et de l'anus en pc. du Rz (entre parenthèses: anneaux réels).

mella n. g. J'y avais joint en 1937 (10), non sans hésitation, le genre Xennella Cobb, 1920. Maintenant que j'ai eu sous les yeux plusieurs représentants typiques du groupe, je persiste à croire que ce genre ne peut être mieux à sa place que précisément dans le groupe des Ceramonematinae.

Ce groupe nous présente en effet une évolution parallèle portant sur 2 caractères indépendants, à savoir : 1° la formation d'une cuticule très épaisse avec un certain nombre (6-12) de crêtes longitudinales, et 2° une différentiation progressive très marquée de la partie céphalique. Dans le premier caractère il y a une tendance progressive vers une réduction du nombre des anneaux cuticulaires avec, comme corollaire, la rupture des crêtes longitudinales entre les anneaux successifs pour permettre les mouvements. Xennella nous présente une céphalisation déjà très prononcée, tandis que nous y voyons les crêtes cuticulaires pour ainsi dire « in statu nascendi » : peu élevées et non interrompues entre les anneaux qui sont d'ailleurs excessivement rapprochés chez le genre en question. J'y reviendrai plus loin (pp. 32-35).

Sous-famille CERAMONEMATINAE COBB, 1933 (Famille DESMODORIDAE STEINER, 1927).

Corps assez rigide, de couleur foncée (cf. Desmodora) ou transparente. Cuticule très épaisse avec anneaux composés de plusieurs pièces (6-12) séparées par des crêtes formant des lignes longitudinales. Ces crêtes sont généralement interrompues entre les anneaux (excepté Xennella) par suite de la réduction du nombre de ceux-ci, et présentent des crochets ou pointes qui sont dirigés vers l'avant dorsalement et vers l'arrière ventralement. Amphides dérivées du type spiralé, en forme de crochet, de boucle ou de fer à cheval (cf. Axonolaiminae). Tête avec casque rigide, portant une couronne de 6 papilles labiales internes (toujours présentes mais généralement très difficiles à voir), une couronne de 6 sètes labiales externes (absente ou réduite chez Pselionema) et une couronne de 4 sètes céphaliques submédianes, toujours présentes. Esophage légèrement élargi à sa base ou avec bulbe distinct. Glande ventrale et pore excréteur présents. Organes génitaux femelles pairs, symétriques. Spicules pairs, courbés. Gubernaculum présent. Glandes caudales présentes. Habitat marin.

TABLEAU DES GENRES.

| 1. Nombre d'anneaux cuticulaires supérieur à 200 2 |
|---|
| Nombre d'anneaux cuticulaires inférieur à 200 5 |
| 2. Crêtes cuticulaires longitudinales continues, non interrompues entre les anneaux cuticulaires. Tête en cône pointu |
| 3. Région labiale distinctement séparée du reste de la carapace |
| céphalique Dasynemoïdes Chitwood. |
| Région labiale non distinctement séparée du reste de la cara- pace céphalique |
| 4. Nombre d'anneaux cuticulaires supérieur à 700. 4 (?) sètes |
| labiales externes et 4 sètes céph. subm. Œsophage légèrement |
| élargi à sa base |
| Nombre d'anneaux cuticulaires inférieur à 500. 6 sèt. lab. ext. et 4 sèt. céph. subm. Œsophage avec bulbe terminal dis- |
| tinct |
| 5. 4 sèt. céph. subm.; pas de sèt. lab. ext.; nombre d'anneaux |
| cuticulaires: 70-150 |
| 6 sèt. lab. ext. et 4 sèt. céph. subm 6 |
| 6. 6 sèt. lab. ext. courtes et 4 sèt. céph. subm. plus longues en |
| deux couronnes consécutives Ceramonema Cobb. |
| 6 sèt. lab. ext. courtes et 4 sèt. céph. subm. plus longues réu- |
| nies en une seule couronne de 10 sètes |
| Metadasynemella n. ġen. |
| |

Genre METADASYNEMELLA nov. gen.

Corps fusiforme. Cuticule très épaisse, grossièrement annelée (nombre d'anneaux environ 100), avec crêtes longitudinales interrompues entre les anneaux et portant des crochets dirigés vers l'avant (dorsalement) ou vers l'arrière (ventralement). Amphides dérivées du type spiralé, en forme de crochet. Tête allongée en forme de cône tronqué, avec casque cuticulaire épais, portant outre les 6 papilles labiales internes, une seule couronne de 10 sètes (6 sètes labiales externes courtes et 4 sètes céphaliques submédianes plus longues). Bouche inerme. Œsophage avec bulbe terminal distinct. Glande ventrale et porc ex-

créteur présents. Ovaires pairs, symétriques (?). Spicules pairs, très allongés, courbés. Queue conique. Glandes caudales présentes.

Espèce type: Metadasynemella macrophalla n. sp.

Metadasynemella macrophalla n. sp. (Fig. 1-7)

Mesures: (voir p. 4, remarque 2).
$$? n° 1: \frac{29}{21} \frac{79}{26} \frac{79}{?} \frac{104}{?} \frac{?}{35.6} \frac{246}{?} \frac{?}{385} \frac{385}{?} \frac{470 \, \mu.}{ }$$

$$L: 0.470 \, \text{mm.}; \, a: 13.2; \, b: 4.5; \, c: 5.5; \\ V: 52.3 \, \%; \, Rz: 100.$$

$$\frac{6.2}{4.5} \frac{16.8}{5.5} \frac{16.8}{5.5} \frac{22.1}{?} \frac{?}{7.6} \frac{52.3}{?} \frac{?}{4.6} \frac{82}{1.5} 0.470 \, \text{mm.}$$

$$\frac{12(12)}{48.5(48-49)} \frac{48.5(48-49)}{80(80)} \frac{80(80)}{100 (100)}.$$

$$? n° 2: \frac{22.4}{19} \frac{?}{24.5} \frac{395}{28} \frac{?}{34.8} \frac{280}{19} \frac{?}{525} \, \mu.$$

$$L: 0.525 \, \text{mm.}; \, a: 15.1; \, b: 5.5; \, c: 5.5;$$

$$V: 53.2 \, \%; \, Rz: 96.$$

$$\frac{4.2}{3.6} \frac{13.9}{4.6} \frac{18.1}{5.3} \frac{53.2}{6.6} \frac{81.9}{3.6} 0.525 \, \text{mm.}$$

$$\frac{11.4(11)}{49.5(47-48)} \frac{49.5(47-48)}{79(76)} \frac{79(76)}{100 (96)}.$$

$$δ n° 1: \frac{22}{20} \frac{?}{22.6} \frac{72}{23} \frac{90}{22.6} \frac{?}{23} \frac{380}{20 5.9} \frac{480}{480} \, \mu.$$

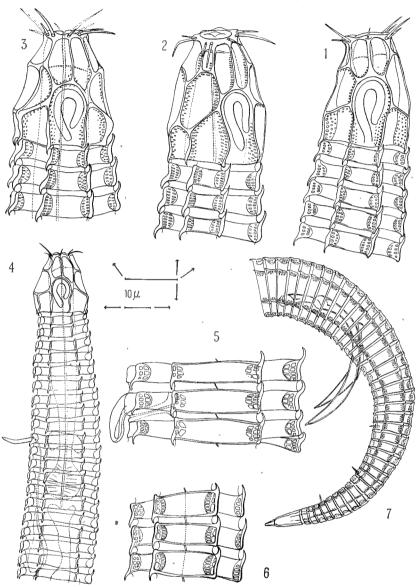
$$L: 0.480 \, \text{mm.}; \, a: 20.8; \, b: 5.3; \, c: 4.8; \, Rz: 105.$$

$$\frac{4.6}{4.1} \frac{15}{4.8} \frac{18.8}{4.7} \frac{79}{4.8} \frac{79}{4.1} \frac{0.480 \, \text{mm.} }{1.2}$$

$$\frac{12.2(13)}{4.8} \frac{77(81)}{4.1} \frac{100 (105)}{1.0}.$$

Habitus: corps fusiforme, distinctement atténué vers les deux extrémités, surtout vers l'arrière.

Cuticule épaisse, avec anneaux larges. Six crêtes longitunales peu élevées (environ 1 μ) font saillie sur chaque anneau, tout le long du corps. En fin de queue leur nombre diminue jusqu'à 5 ou 4. Interrompues chaque fois entre deux anneaux consécutifs, ces crêtes se terminent dorsalement en un crochet proximal, ventralement en un crochet distal. La ligne de démar-



Metadasynemella macrophalla n. sp.

- Fig. 1 : Extrémité antérieure d'un mâle, vue latérale gauche.
- Fig. 2 : Extrémité, antérieure d'une femelle, vue latéro-ventrale gauche.
- Fig. 3: Extrémité antérieure d'une femelle, vue latérale gauche.
- Fig. 4: Région œsophagienne d'une femelle, vue latérale gauche.
- Fig. 5 : Détail cuticulaire dans la région vulvaire, vue latérale gauche.
- Fig. 6 : Détail cuticulaire vers le milieu du corps, vue latérale gauche.
- Fig. 7: Extrémité postérieure d'un mâle, vue latérale gauche.

, cation extérieure des anneaux, entre 2 crêtes, est à peu près droite. La largeur des anneaux varie (2.7 à 5 μ). Sous les crêtes, la cuticule présente deux rangées de vacuoles (voir figs.) ce qui trouble l'observation des organes internes.

Tête très caractéristique, en cône tronqué allongé (long. céph. = 1.1 à 1.38 × diam. céph. bas.). La carapace céphalique présente extérieurement des crêtes anastomosées, peu élevées, rappelant des formations analogues chez certains rotateurs (p. ex.: Keratella cochlearis) et péridiniens (Peridinium). A l'extrémité antérieure ces crêtes forment un anneau assez solide avec des protubérances marquées qui portent les sètes céphaliques au nombre de 10, dont 6 sètes labiales externes courtes, mesurant 4 μ environ (= 0.35 à 0.50 × diam. corr.) et 4 sètes céphaliques submédianes longues de 6.2 μ chez le σ (= 0.71 × diam. corr.) et de 7.6 à 10.5 μ chez la φ (= 0.88 à 1 × diam. corr.).

Amphides en forme de boucle, sur la moitié postérieure de la carapace céphalique; longues, chez la $\, \circlearrowleft$, de 12.8 $\, \mu$ (= 0.44 × long. céph.) respectivement 10.6 $\, \mu$ (= 0.47 × long. céph.), chez le $\, \circlearrowleft$, de 12 $\, \mu$ (= 0.54 × long. céph.); larges, chez la $\, \circlearrowleft$, de 5.8 $\, \mu$ (0.27 et 0.31 × diam. corr.), chez le $\, \circlearrowleft$, de 5.9 $\, \mu$ (= 0.3 × diam. corr.). Branche courte mesurant environ 0.7 × la longueur de la branche longue.

Bouche minuscule, sans dents ni renforcements des arêtes œsophagiennes.

Æsophage bien développé; d'abord plus ou moins cylindrique il s'atténue en un isthme pas très étroit pour finir en un bulbe petit mais distinct.

Glande ventrale petite (13 \times 5 μ) à faible distance derrière la cardia.

Pore excréteur (11°, 12° ou 13° anneau), flanqué d'une forte sète ventrale, longue de 11 à 12.3 μ .

Anneau nerveux à la hauteur du pore excréteur. Intestin normal.

Les ovaires paraissent être pairs et symétriques, mais sont indistincts. La vulve s'ouvre environ au milieu du corps (V: 52.3-53.2%) et porte une forte lèvre proximale qui la protège entièrement.

Spicules allongés, longs de 50 μ (= 2.5 \times diam. an. ou 0.5 \times long. caud.), courbés, fort pointus distalement. Organe accessoire simple, légèrement courbé, long de 23 μ (= 1.15 \times diam. an.).

Queue conique, longue de 3.9 à $5 \times$ diam. an. avec anneau terminal allongé, conique, portant un tube terminal plus ou moins pointu. Les glandes caudales sont logées préanalement, respectivement à $7.5 \times$, $6.25 \times$ et $5 \times$ diam. an.

HABITAT: marin. Méditerranée: rade de Beaulieu (Monaco nº 04357: Q nº 1 et & nº 1; Monaco nº 05380: Q nº 2).

Remarques: Metadasynemella dérive de Dasynemella Cobb. La structure de la cuticule est la même, à part une forte réduction du nombre des anneaux. La partie céphalique présente un allongement semblable à celui qu'on peut observer chez Ceramonema et Pselionema. Il diffère de tous les autres genres connus par le fait de la réunion en un seul cercle de 10 sètes céphaliques, de la couronne de 6 sètes labiales externes et de la couronne de 4 sètes céphaliques submédianes. La cuticule vacuolée rappelle un phénomène analogue chez Ceramonema Chitwoodi (voir p. 11).

Genre CERAMONEMA COBB, 1920.

Corps fusiforme, allongé. Cuticule très épaisse, grossièrement annelée (Rz: 70-170) avec des crêtes longitudinales (6-12) interrompues entre les anneaux. Limite extérieure des anneaux de forme très variable. Amphides dérivées du type spiralé, en forme de crochet, de boucle ou de fer à cheval. Tête allongée, avec casque cuticulaire épais, portant outre les 6 papilles labiales internes, une couronne de 6 sètes labiales externes et une couronne de 4 sètes céphaliques submédianes. Bouche petite, avec ou sans armature. Esophage plus ou moins bien développé, avec faible élargissement ou avec petit bulbe terminal. Glande ventrale et pore excréteur présents. Ovaires pairs, symétriques. Vulve à mi-corps environ. Spicules pairs, de longueur moyenne, courbés. Queue conique. Espèce type: Ceramonema attenuatum Cobb 1920 (6).

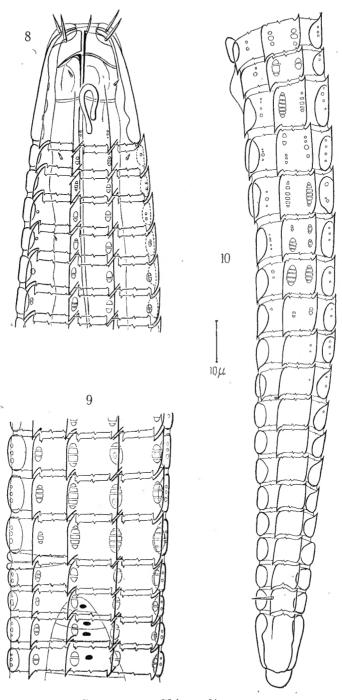
Espèces connues à ce jour:

- 1. Ceramonema attenuatum Cobb, 1920 (6): 264, fig. 48. Kingston Harbour-Jamaïque (Amérique).
- 2. Ceramonema reticulatum Chitwood, 1936 (3): 3, fig. 1 H-J.
 - Beaufort, N. C. (U., S. A.).
- 3. Ceramonema sculpturatum Chitwood, 1936 (3): 3, fig. K. Bogue Sound, N. C. (U. S. A.).
- 4. Ceramonema Chitwoodi n. sp.
- 5. Ceramonema Filipjevi n. sp.
- 6. Ceramonema undulatum n. sp.

TABLEAU DES ESPÈCES.

| 1. Cuticule vacuolée sous la base des crêtes |
|--|
| Ceramonema Chitwoodi n. sp. Cuticule non vacuolée sous la base des crêtes |
| Limite extérieure des anneaux, entre deux crêtes, non rectiligne. Hauteur des crêtes supérieure à 1 μ 3 3. Cuticule présentant, entre 2 crêtes principales, 3-4 petites crêtes longitudinales secondaires. Limite extérieure des anneaux de ce fait régulièrement ondulée |
| Cuticule sans crêtes secondaires |
| Organes latéraux en forme de boucle: branche ouverte moins de 1.5 × aussi longue que la branche fermée 5 5. Organes latéraux grands: longueur supérieure à 0.5 × long. céph Ceramonema reticulatum Chitywood. Organes latéraux petits: longueur inférieure à 0.5 × long. céph Ceramonema sculpturatum Chitywood. |
| Ceramonema Chitwoodi n. sp. (Fig. 8-10) |
| MESURES: (voir p. 4, remarque 2). |
| $\label{eq:control_problem} \circ : \frac{37.7}{34.7} \stackrel{?}{-} \frac{210}{50} \frac{254}{50} \frac{457}{50} \frac{525}{50} \frac{600}{50} \frac{615}{30} \frac{758}{15} 1210 \ \mu.$ |
| L: 1,210 mm.; a: 24.2; b: 4.77; c: 6.54; V: 49.6 %; G_1u : 37.8 (11.8) %; G_1b : 43.4 (5.6) %; G_2b : 50.8 (11.8) %; G_2u : 62.6 (13) %; Rz : 111. |
| $\frac{3.1}{2.8}\frac{17.4}{4.1} \frac{21}{4.1} \frac{37.8}{4.1} \frac{43.4}{4.1} \frac{49.6}{4.1} \frac{50.8}{2.5} \frac{62.6}{1.2} \frac{84.8}{1.2} 1,210 \text{ mm}.$ |
| $\frac{2.8}{4.1} - \frac{4.1}{4.1} - \frac{2.5}{1.2} \cdot \frac{1}{1.2} $ |
| $\frac{17.1(19)}{} \frac{47.9(53-54)}{} \frac{84.7(94)}{} 100(111).$ |

Habitus : corps fusiforme, légèrement atténué vers l'avant, distinctement atténué vers l'arrière, de couleur assez foncée. Cuticule grossièrement annelée (Rz: 111), très épaisse (en-



Ceramonema Chitwoodi n. sp.

Fig. 8: Extrémité antérieure d'une femelle, vue latérale gauche. Fig. 9: Détail cuticulaire dans la région vulvaire, vue latérale gauche.

Fig. 10 : Extrémité postérieure d'une femelle, vue latérale gauche.

viron $4~\mu$), avec sur chaque anneau, tout le long du corps, (excepté en fin de queue) 8 crêtes assez développées, formant des lignes longitudinales, et terminées en pointe. La ligne de démarcation extérieure des anneaux, entre deux crêtes, présente des engrenures très caractéristiques qui permettent aux anneaux qui se suivent de s'engrener minutieusement. Sous chaque crête, une rangée de vacuoles dans la masse cuticulaire donne un aspect très typique à l'espèce. La largeur des anneaux varie de 6.8 à 11.8 μ au milieu du corps.

Tête allongée (long. céph. = 1.08 × diam. céph. bas.), à extrémité antérieure aplatie. Lèvres soudées, indistinguibles. 6 sètes labiales externes, longues de 6.8 μ et 4 sètes céphaliques submédianes, longues de 8.8 μ (= 0.39 × diam. corr.). De chaque côté, deux petites sètes submédianes, longues de 1.7 μ précèdent de peu les organes latéraux. Sur le deuxième anneau cuticulaire (premier anneau postcéphalique) se trouvent de chaque côté deux autres petites sètes submédianes.

Amphides en forme de crochet, sur la moitié postérieure de la carapace, à 19 μ de l'extrémité antérieure. Elles sont larges de 5.8 μ (= 0.2 × diam. corr.). La branche fermée est longue de 11.8 μ , la branche ouverte longue de 15.6 μ (= 0.41 × long. ceph.).

Bouche minuscule. Arête œsophagienne dorsale renforcée. Sublatéralement, à 10 μ environ de l'extrémité antérieure, la masse œsophagienne est déchirée et présente comme deux denticules.

Œsophage assez large, se terminant en un bulbe assez bien développé.

Glande ventrale derrière le bulbe œsophagien. Pore excréteur à la hauteur du commencement du bulbe (19° anneau).

Anus avec lèvres latérales assez proéminentes.

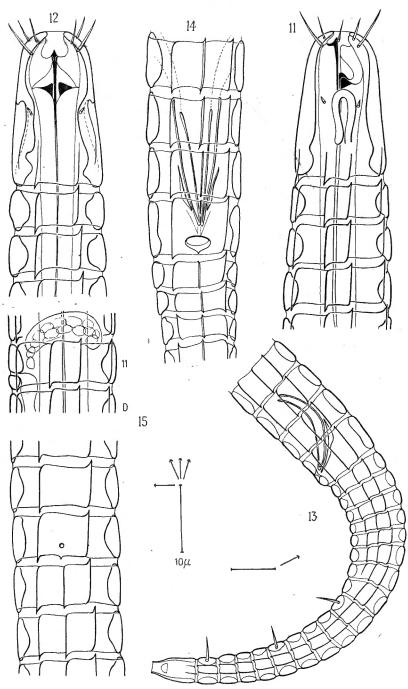
Ovaires pairs, symétriques, recourbés. Vulve peu proéminente (fig. 9).

Queue allongée (= $6.16 \times \text{diam. an.}$), conique, à extrémité arrondie (composée de 17 anneaux).

Anneau terminal long de 20 μ (= 0.66 \times diam. an. ou 1.33 \times diam. corr.) et large de 15 μ (= 0.5 \times diam. an.). Deux paires de sètes submédianes, longues de 8 et de 10 μ se trouvent sur la queue.

Glandes caudales présentes, mais non distinguibles.

Habitat : marin. Méditerranée : Cap Martin près de Menton. Monaco nº 05368 : 1 \circ .



Ceramonema Filipjevi n. sp.

Fig. 11 : Extrémité antérieure d'un mâle, vue latérale droite.

Fig. 12: Extrémité antérieure d'un mâle, vue ventrale.
Fig. 13: Extrémité postérieure d'un mâle, vue latérale gauche.
Fig. 14: Région anale et spiculaire d'un mâle, vue ventrale. Fig. 15 : Détail cuticulaire dans la région du p. e., vue ventrale. Remarques: cette espèce ressemble peu aux trois espèces déjà connues, d'ailleurs très voisines. Elle n'en diffère, somme toute, que par deux caractères, dont l'un, l'armature buccale, est d'observation difficile, et l'autre, la différentiation extrême de la cuticule, ne me semble pas de nature à justifier la création d'un genre nouveau.

Je dédie cette espèce aux nématologistes américains distingués B. G. Chitwood et M. B. Chitwood qui ont, la plupart du temps en collaboration, largement contribué à nos connaissances sur les nématodes.

Ceramonema Filipjevi n. sp. (Fig. 11-15)

MESURES: (voir p. 4, remarque 2). 21.6 7988 12620013.5 16 13.4 5.5 16 L: 0.527 mm.; a: 33; b: 4.2; c: 5.8; G'u: 38 (44.8) %; G'b: 52.5 (14.5) %; Rz: 75. 4.115 16.7 23.9 38 82.82.5 14.6(11)74.7(57)

Habitus : corps élancé, peu atténué vers l'avant, distinctement atténué vers l'arrière, transparent.

Cuticule grossièrement annelée (Rz: 75), épaisse (2 à 2.7 μ). Anneaux larges de 5.5 à 6.3 μ au milieu du corps. Sur chaque anneau 8 crêtes longitudinales peu élevées, tout le long du corps (6 sur les anneaux précédant le pore excréteur et sur la moitié distale de la queue). Interrompues entre les anneaux, elles se terminent dosalement en une pointe proximale, ventralement en une pointe distale.

 $T\hat{e}te$ allongée (long. céph. = 1.64 × diam. céph. bas.), avec forte carapace cuticulaire. Lèvres soudées, indistinctes, papilles labiales internes invisibles. Une couronne de sètes labiales externes, longues de 3.2 μ et une couronne de 4 sètes céphaliques submédianes longues de 6.5 μ (= 0.79 × diam. corr.). Les organes latéraux sont flanqués de 2 papilles sétiformes longues de 1 μ .

Amphides en forme de boucle presque fermée, longs de 8 μ (= 0.37 × long. céph.) et larges de 3.4 μ (= 0.29 × diam. corr.) à 6.8 μ de l'extrémité antérieure.

Bouche petite. Arête dorsale œsophagienne renforcée et poin-

tant vers l'avant. Au niveau des organes latéraux 2 dents sublatérales assez fortes, encastrées dans l'æsophage.

Œsophage faible, élargi à sa base. Glande ventrale longue de $20~\mu$ environ, à $28~\mu$ derrière la cardia.

Pore excréteur perforant le 11° anneau cuticulaire. Anneau nerveux un peu en avant du p. e.

Anneau anal double, avec cuticule interne concave. Anus à lèvre inférieure renforcée, large de 3.8 μ , perforant l'épaisse cuticule de l'anneau anal.

Gonade mâle allongée, recourbée. Spicules légèrement courbés, longs de 21.2 μ (= 1.58 × diam. an.). Pièces accessoires simples, droites, longues de 11.8 μ (= 0.88 × diam. an.).

Queue allongée (= 6.7 × diam. an.), conique, composée de 17 anneaux, avec quelques sètes éparses, longues de 5 μ . Anneau terminal long de 10.4 μ (= 0.77 × diam. an. ou 1.89 × diam. corr.), large de 5.5 μ (= 0.41 × diam. an.). Renversement du sens des épines qui terminent les crêtes subventrales sur le 2e anneau caudal.

Glandes caudales présentes mais invisibles.

Навітат : marin. Méditerranée : Rade de Beaulieu (Monaco nº 05380 : 1 \eth).

Remarques: Ceramonema Filipjevi diffère des espèces décrites jusqu'ici par la structure de la cuticule et par son armature buccale. Cette espèce ressemble étrangement à Pselionema simplex n. sp. (voir p. 26) dont elle diffère par la présence d'une couronne de 6 sètes labiales externes, de 2 petites sètes paraamphidiennes et par son armature buccale.

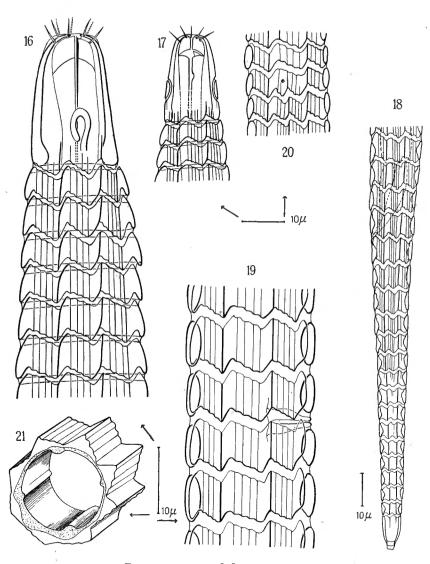
Je la dédie respectueusement à mon collègue vénéré et regretté, I. N. Filipjev, l'éminent nématologiste russe qui a contribué plus que tout autre à mettre de l'ordre dans le chaos du système des nématodes.

Ceramonema undulatum n. sp.

(Fig. 16-21)

Mesures: (voir p. 4, remarque 2)

$$\begin{array}{c} \varphi: \frac{20-73-90-123-210-232-250-?-305-420}{13-16-16.618} & 20-13-5.6 \end{array} \begin{array}{c} 515 \ \mu. \\ \text{L}: 0.515 \ \text{mm.} ; \ a: 25.7 ; \ b: 4.2 ; \ c: 5.4 ; \ V: 48.6 \ \% ; \\ G_1 u: 40.8 \ (7.8) \ \% ; \ G_1 b: 45 \ (4.2) \ \% ; \ G_2 u: 59.2 \\ (11.6) \ \% ; \ Rz: 78. \\ \hline 3.8 \ 14.2 \ 17.5 \ 23.9 \ 40.8 \ 45 \ 48.6 \ ? \ 59.2 \ 81.6 \\ \hline 2.5 \ 3.1 \ 3.2 \ 3.5 \ \hline 3.9 \ \hline \end{array} \begin{array}{c} 0.515 \ \text{mm.} \\ \hline 18(14) \ 51.2(40-41) \ 79.5(62-63) \ \text{top.} \ (70) \end{array}$$



Ceramonema undulatum n. sp.

- Fig. 16 : Extrémité antérieure d'une femelle, vue latérale gauche. Fig. 17 : Extrémité antérieure d'une femelle, vue dorsale.

- Fig. 18: Extrémité postérieure d'une femelle, vue latérale gauche. Fig. 19: Détail cuticulaire dans la région vulvaire, vue latérale droite.
- Fig. 20 : Détail cuticulaire dans la région du p. e., vue ventrale.
- Fig. 21 : Coupe schématique représentant un anneau cuticulaire.

Habitus: corps fusiforme, distinctement atténué vers l'avant et vers l'arrière, transparent.

Cuticule grossièrement annelée (Rz: 78), épaisse (2.9 μ). Chaque anneau porte tout le long du corps 8 crêtes bien prononcées (6 dans la région précédant le p. e. et sur la queue). La cuticule entre 2 crêtes parallèles est ondulée et présente de ce fait 3 à 4 lignes longitudinales supplémentaires par segment intercalé entre 2 crêtes. Largueur des anneaux au milieu du corps: 6.5 à 6.8 μ .

Tête allongée (long. céph. = $1.54 \times$ diam. céph. bas.); lèvres soudées, papilles labiales internes invisibles; 6 sètes labiales externes longues de 3.2μ et 4 sètes céphaliques submédianes longues de 3.5μ (= $0.43 \times$ diam. corr.).

Amphides en forme de boucle fermée, longues de 6.5 μ (= 0.32 × long. céph.) et larges de 3.2 μ (= 0.37 × diam. corr.) 3 11.3 μ de l'extrémité antérieure, sur la moitié distale de la carapace céphalique.

Bouche minuscule avec ébauche (?) de dents sublatérales.

Œsophage faible, légèrement élargi à sa base. *Pore excréteur* au 14° anneau cuticulaire. *Anneau nerveux* un peu en avant du p. e., entre le 11° et le 12° anneau.

Ovaires pairs, symétriques, recourbés. Vulve peu développée,

pénétrant jusqu'à 1/3 environ du diam. corr.

Queue allongée (= $7.3 \times$ diam. an.), conique à extrémité obtuse, composée de 16 anneaux. Anneau terminal allongé, à cuticule interne concave, long de 10 μ (= $0.77 \times$ diam. an. ou $1.78 \times$ diam. corr.) et large de 5.6μ (= $0.43 \times$ diam. an.). Glandes caudales présentes mais invisibles.

Habitat: marin. Méditerranée: Cap Martin près de Menton (Monaco nº 05368: 1 9).

Remarques: cette espèce diffère des autres espèces du genre par la structure très caractéristique de sa cuticule.

Genre PSELIONEMA COBB, 1933.

(= Steineria Filipjev, 1922, nom. préocc.)

Corps élancé, transparent, à cuticule très épaisse, grossièrement annelée (Rz: 70-150), avec des crêtes longitudinales (6-8), interrompues entre les anneaux. Limite extérieure des anneaux de forme variable. Organes latéraux dérivés du type spiralé, en forme de boucle ou de fer à cheval. Tête allongée, avec casque

cuticulaire épais, ne portant, outre les papilles labiales, qu'une seule couronne de 4 sètes céphaliques submédianes. (Les 6 sètes labiales externes sont ou bien absentes ou bien réduites à de toutes petites papilles). Bouche petite avec arête œsophagienne dorsale renforcée. Œsophage faible, légèrement élargi à sa base. Glande ventrale et pore excréteur présents. Ovaires pairs, symétriques. Vulve à mi-corps environ. Spicules pairs, de longueur moyenne, légèrement courbés. Queue cylindroconique.

Espèce type: Pselionema annulatum (FILIPJEV, 1922) Cobb, 1933.

Espèces connues à ce jour:

Pselionema annulatum (FILIPJEV, 1922) (13): 122-123, Pl. 1, fig. 13, Steineria annulata n. sp. — Au large du Cap Chersonèse, Crimée.

Allgén, 1932 (1): 139-140, Steineria annulata Filipsev. — Iles Campbell, Perseverance Harbour (demande confirmation).

Schulz, 1938 (16): 115, Ceramonema (Steineria) annulata. — Héligoland (demande confirmation).

annulatum var. beauforti Chitwood, 1936 (3): 3, fig. 1 L & M. — Beaufort, N. C. (U. S. A.).

Pselionema hexalatum Chitwood, 1936 (3): 3, fig. 1 N & O.

— Bogue Sound, N. C. (U. S. A.).

Pselionema Richardi n. sp.

Pselionema rigidum Chitwood, 1936 (3): 3, fig. 1 P & Q. — Beaufort, N. C. (U. S. A.).

Pselionema simile n. sp.

Pselionema simplex n. sp.

TABLEAU DES ESPÈCES.

- 2. Longueur des amphides égalant environ $0.35 \times la$ long. céph. qui égale environ $1.5 \times diam$. céph. bas.

Pselionema hexalatum Chitwood.

Longueur des amphides égalant environ $0.25 \times 1a$ long. céph.

(1) Voir aussi Ps. Richardi.

| qui égale environ 1.25 × diam. céph. bas |
|--|
| Pselionema rigidum Chrtwood. |
| 3. La longueur d'une crête correspondant à un anneau cuticu- |
| laire, crochet proximal et distal compris, égale au moins |
| 2 × la largeur de l'anneau correspondant |
| Pselionema Richardi n. sp. |
| La longueur d'une crête correspondant à un anneau cuticu- |
| laire, crochet proximal et distal compris, égale au plus |
| 1.4 × la largeur de l'anneau correspondant 4 |
| 4. Crêtes longitudinales hautes de 1 μ environ. Lignes de démar- |
| cation extérieures des anneaux, entre deux crêtes parallèles, |
| presque droites Pselionema simplex n. sp. |
| Crètes longitudinales hautes de $2~\mu$ environ. Lignes de démar- |
| cation extérieures des anneaux, entre deux crêtes parallèles, |
| distinctement sinueuses (en zig-zag) 5 |
| 5. Amphides moins de 1.5 × aussi longues que larges |
| Pselionema annulatum var. beauforti Chitwood. |
| Amphides plus de $2 \times$ aussi longues que larges 6 |
| 6. Amphides plus de 2 × et moins de 3 × aussi longues que |
| larges. Anneau terminal environ 1.4 × aussi long que large. |
| Pselionema annulatum typ. (Filipjev). |
| Amphides plus de 3 × aussi longues que larges. Anneau ter- |
| minal environ 2 × aussi long que large. |
| Parliamena simila n sp |

Pselionema simile n. sp.

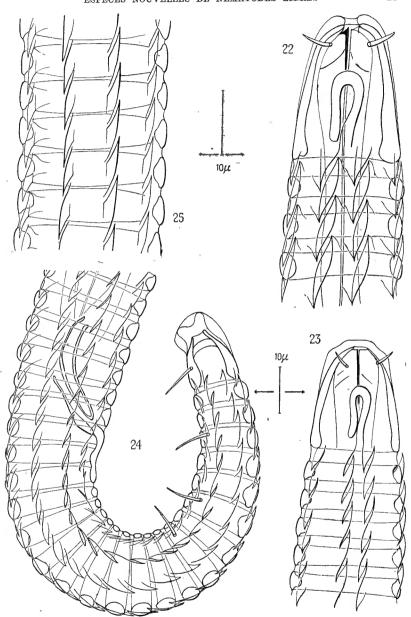
Pselionema Richardi n. sp.

(Fig. 22-25)

MESURES: (voir p. 4, remarque 2)

Habitus: corps élancé, presque cylindrique, légèrement atténué vers l'avant, distinctement vers l'arrière, transparent.

Cuticule grossièrement annelée (Rz: 143). Tout le long du corps chaque anneau porte 8 crêtes fort développées qui se ter-



Pselionema Richardi n. sp.

Fig. 22 : Extrémité antérieure d'un mâle, vue latérale droite.

Fig. 23 : Extrémité antérieure d'un mâle, vue latérale droite, ± aplati.

Fig. 24: Extrémité postérieure d'un mâle, vue latérale droite. Fig. 25: Détail cuticulaire vers le milieu du corps d'un mâle, vue latérale droite.

minent en de forts crochets proximaux ou distaux, qui s'engrènent: la longueur des crêtes, crochets compris, égale 2 à $3.3 \times$ la largeur de l'anneau correspondant. La largeur des anneaux varie de 4 à 5.4μ . Il y a des intervalles assez larges. La cuticule très épaisse est à peu près hémisphériquement bombée à l'intérieur.

 $T\hat{e}te$ allongée (= 1.29 × diam. céph. bas.). Lèvres soudées, papilles labiales invisibles. Une couronne de 4 fortes sètes céphaliques submédianes, longues de 5 μ (= 0.48 × diam. corr.).

Amphides grandes, à 8.2 μ de l'extrémité antérieure, en fer à cheval ou en crochet, sur les 2/3 postérieurs de la carapace céphalique. Canal amphidien large de 1.5 μ . Branche fermée longue de 11.2 μ , branche ouverte longue de 11.8 μ (= 0.53 × long. céph.). Largeur: 5.3 μ (= 0.36 × diam. corr.).

 $Bouche\ minuscule.$ Arête œsophagienne dorsale renforcée, terminée en pointe.

Œsophage faiblement développé avec base très peu élargie. Pore excréteur au 17° anneau cuticulaire. Anneau nerveux un peu en avant du p. e.

Anneau anal normal. Ventralement il est soudé avec les deux premiers anneaux caudaux, mais latéralement et dorsalement tous ces anneaux sont libres.

Gonade mâle simple, recourbée. Spicules forts, courbés, longs de $22~\mu$ (= $1.02~\times$ diam. an.). Organes accessoires simples, à extrémité distale élargie, longs de $15.4~\mu$ (= $0.72~\times$ diam. an.).

Queue conique (= 5.2 × diam. an.), obtusément arrondie, composée de 20 anneaux. Les crêtes subventrales du 3° anneau postanal présentent un renversement du sens des crochets, qui sont proximaux en avant, distals en arrière de cet anneau. Quelques sètes submédianes, longues de 8 μ , éparses sur la queue. Anneau terminal plus long (11.6 μ) que les précédents, à parois internes concaves, mais presque aussi large que long (10.6 μ = 0.49 × diam. an.). Du côté ventral, les anneaux sont notablement moins larges que du côté dorsal.

Glandes caudales présentes mais invisibles.

Habitat: marin. Méditerrannée: Rade de Beaulieu (Monaco nº 05380: 1 \eth).

REMARQUES: Pselionema Richardi diffère des autres espèces du genre par ses crochets cuticulaires très développés. Nous dédions cette espèce à M. le Professeur J. Richard, directeur du Musée Océanographique de Monaco, à l'amabilité de qui nous devons un matériel très riche et très intéressant.

Pselionema simile n. sp.

(Fig. 26-30)

MESURES: (voir p.*4, remarque 2)

$$\vec{\sigma}: \frac{31}{17.2} \cdot \frac{?}{18.8} \cdot \frac{915}{16} \cdot 1045 \, \mu.$$

$$L: 1.045 \, \text{mm.}; \, a: 55.6; \, b: 5.7; \, c: 8; \, Rz: 130.$$

$$\frac{2.9}{1.6} - \frac{13.6}{1.8} \cdot \frac{17.4}{1.8} - \frac{87.5}{1.5} \cdot 1 - 1.045 \, \text{mm.}$$

$$\frac{12.3(16)}{16.2} \cdot \frac{84.6(110)}{18.8} \cdot 100(130).$$

$$? \, n^{\circ} 1: \frac{25}{16.2} \cdot \frac{?}{105} \cdot \frac{135}{135} \cdot \frac{?}{?} \cdot \frac{338}{18.8} \cdot \frac{?}{10.87.6} \cdot \frac{620}{750} \, \mu.$$

$$L: \, 0.750 \, \text{mm.}; \, a: \, 39.9; \, b: \, 5.5; \, c: \, 5.7;$$

$$V: \, 45 \, \%; \, Rz: \, 91.$$

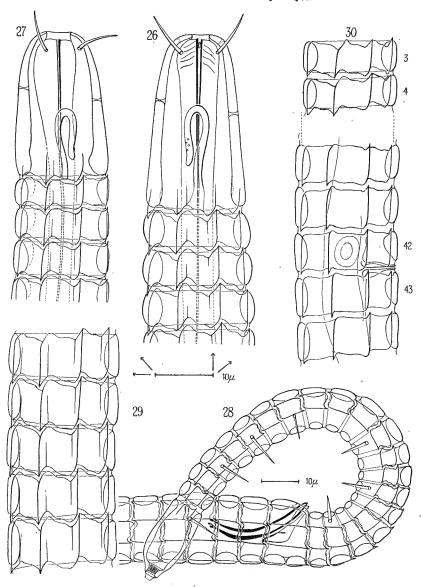
$$\frac{3.3}{2.1} \cdot \frac{?}{14} \cdot \frac{18}{18} - \frac{45}{2.5} - \frac{82.5}{1.4} \cdot \frac{1}{1} - 0.750 \, \text{mm.}$$

$$\frac{15.4(14)}{100(91)} \cdot \frac{44(40-41)}{100(91)} \cdot \frac{82.5(74)}{100(91)} \cdot \frac{100(91)}{100(91)}.$$

9 nº 2: incomplète; seule la tête manquait; estimant celle-ci à 25 μ de long nous obtenons:

Habitus: corps transparent, élancé, presque cylindrique, légèrement atténué vers l'avant, un peu plus vers l'arrière.

Cuticule grossièrement annelée (Rz: 91-130), très épaisse (2.3 à 3.2 μ), occupant à peu près le tiers du diamètre correspondant. Anneaux assez plats en dehors, hémisphériques en dedans, de largeur variable (de 5 à 9 μ). 8 crêtes longitudinales assez élevées (environ 2 μ) font saillie tout le long du corps (excepté sur la queue où il n'y en a que 6). Interrompues entre les anneaux elles se terminent en une pointe distale ou proximale. La ligne de démarcation extérieure des anneaux, entre



Pselionema simile n. sp.

- Fig. 26 : Extrémité antérieure d'un mâle, vue latérale droite.
- Fig. 27 : Extrémité antérieure d'une femelle, vue latérale gauche.
- Fig. 28 : Extrémité postérieure d'un mâle, vue latérale droite.
- Fig. 29 : Détail cuticulaire vers le milieu du corps d'un mâle, vue
- latérale droite
- Fig. 30 : Détail cuticulaire à l'avant et vers le milieu du corps d'une femelle, vue latérale droite.

2 crêtes parallèles, est assez sinueuse: son amplitude varie de 1.5 à 3 μ environ.

Tête allongée, obtuse, à carapace céphalique solide, longue de 25 μ chez la $\, \circlearrowleft \, (=1.54 \, \times \, \text{diam.}$ céph. bas.), de 31 μ chez le $\, \circlearrowleft \, (=1.8 \, \times \, \text{diam.}$ céph. bas.). Lèvres soudées, non distinctes, à papilles invisibles. Une couronne de 4 sètes céphaliques submédianes, longues de 8.2 μ chez le $\, \circlearrowleft \, (=0.75 \, \times \, \text{diam.}$ corr.) et de 7.3 μ chez la $\, \circlearrowleft \, (=0.65 \, \times \, \text{diam.}$ corr.). Un pore ventral et un pore dorsal traversent la carapace céphalique un peu en avant des amphides.

Amphides en forme de crochet allongé, sur la moitié postérieure de la carapace céphalique. Chez la femelle: anse fermée longue de 8.8 μ , anse ouverte longue de 11.5 μ (= 0.46 \times long. céph.); largeur: 3.2 μ (= 0.23 \times diam. corr.) à 13.5 μ de l'extrémité antérieure. Chez le σ : anse fermée longue de 10.2 μ , anse ouverte 13.8 μ (= 0.44 \times long. céph.); largeur: 4.4 μ (= 0.29 \times diam. corr.); à 12.4 μ de l'extrémité antérieure.

Bouche minuscule. Arête œsophagienne dorsale renforcée.

Œsophage faible, cylindrique, s'atténuant pour former un isthme étroit, se terminant en un bulbe distinct mais peu musculeux.

Glande ventrale longue de $20~\mu$ environ, située immédiatement derrière la cardia. Porc excréteur au 13° ou 14° anneau $(\lozenge \lozenge)$ ou au 16° anneau (\circlearrowleft) . Anneau anal large de 8.5 à 9.1 μ chez les $\lozenge \lozenge$ (=0.74 à 0.84 × diam. an.); chez le \circlearrowleft il est large de $11~\mu$ (=0.61 × diam. an.). Ses parois internes sont concaves (formé de deux anneaux soudés).

Ovaires indistincts. Vulve peu développée, un peu en avant du milieu du corps.

Spicules courbés, pointus distalement, longs de 27 μ (= 1.68 × diam. an.). Organes accessoires assez larges, longs de 16 μ (= 1 × diam. an.).

Queue conique, composée de 17 anneaux chez les \circlearrowleft \circlearrowleft (= 10 à 12 × diam. an.); 20 anneaux chez le \circlearrowleft (= 8.1 × diam. an.). Anneau terminal allongé, 13 μ sur 6.2 μ et 14.7 μ sur 7.6 μ chez les \circlearrowleft \circlearrowleft , 21 sur 10 μ chez le \circlearrowleft , à parois internes concaves. Quelques sètes subventrales, longues de 8 μ environ.

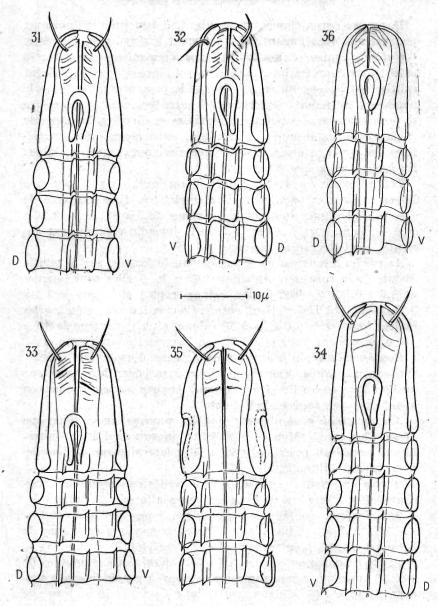
Glandes caudales présentes mais invisibles.

Habitat: marin. Méditerranée: Cap Martin près de Menton (Monaco nº 05341: 1 \circlearrowleft et 1 \circlearrowleft), Rade de Beaulieu (Monaco nº 05380: 1 \circlearrowleft).

Remarques: Pselionema simile est très voisin de Ps. annulatum (Filiplev): la cuticule ne présente pas de différences. Elle ne s'en distingue que par ses amphides et par son anneau terminal sensiblement plus allongés ainsi que par la présence, à la hauteur des amphides, d'un pore ventral et d'un pore dorsal perforant la carapace céphalique. Il est possible que cette espèce rentrera plus tard dans la limite de la variabilité de Ps. annulatum, mais nos connaissances restreintes ne nous permettent pas, aujourd'hui, de conclure à l'identité de nos formes avec l'espèce de Filiplev.

Pselionema simplex n. sp. (Fig. 31-40)

MESURES: (voir p. 4, remarque 2)



Pselionema simplex n. sp.

- Fig. 31: Extrémité antérieure d'un mâle, vue latérale droite. Fig. 32: Extrémité antérieure d'un mâle, vue latérale gauche. Fig. 33: Extrémité antérieure d'un mâle, vue latérale droite. Fig. 34: Extrémité antérieure d'un mâle, vue latérale gauche. Fig. 35: Extrémité antérieure d'un mâle, vue ventrale.
- Fig. 36 : Extrémité antérieure d'une femelle juvénile, vue latérale droite.

Habitus: corps élancé, transparent, à peu près cylindrique, peu atténué vers l'avant, distinctement atténué vers l'arrière.

Cuticule épaisse (1.8 à 2.5 μ), grossièrement annelée (Rz: 70 à 76), avec 8 crêtes longitudinales peu élevées (\pm 1 μ) faisant saillie tout le long du corps (devant le p. e. et sur la queue le nombre en est réduit); interrompues entre les anneaux, ces crêtes se terminent par des pointes proximales et distales. La ligne de démarcation extérieure des anneaux, entre deux crêtes parallèles, est presque droite. La largeur des anneaux est variable: 5.3 à 8.8 μ au milieu du corps.

Tête allongée (= 1.44 à 1.64 × diam. céph. bas.), obtuse, à lèvres soudées et papilles labiales invisibles. Une couronne de 4 sètes céphaliques submédianes longues de 5 à 6.5 μ (= 0.64 à 0.65 × diam. corr.). Chez la femelle juvénile elles étaient absentes, peut-être accidentellement.

Amphides allongées, en forme de boucle fermée, sur la moitié distale de la carapace céphalique. Chez le β elles sont longues de 8.5 à 9.7 μ (= 0.42 à 0.49 × long. céph.) et larges de 3.6 à 3.7 μ (= 0.26 à 0.35 × diam. corr.). Chez la femelle juvénile elles étaient longues de 6.1 μ (= 0.37 × long. céph.) et larges de 3.1 μ (= 0.29 × diam. corr.), à 7.7 μ de l'extrémité antérieure.

Bouche minuscule à arête œsophagienne dorsale renforcée.

Œsophage faible, légèrement élargi à sa base. *Pore excréteur* au 13° (3 ×) ou au 15° (1 ×) anneau. *Anneau nerveux* un peu en avant du p. e., souvent indistinct.

Anneau anal généralement double, presque aussi long que large. Chez un \circlearrowleft (Monaco n° 05380) l'anneau anal était ventralement soudé au précédent (50 + 51), latéralement et dorsalement il était libre.

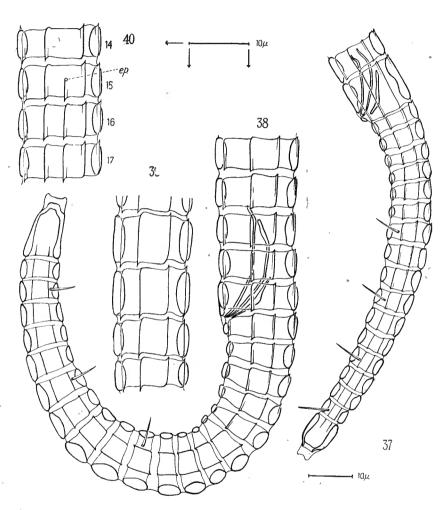
Ovaire antérieur recourbé, ovaire postérieur indistinct (faisant l'effet d'être réduit à un sac assez allongé: Q juv.).

Spicules peu courbés, assez solides, longs de 16 à 19.1 μ (= 1.12 à 1.46 × diam. an.). Pièces accessoires en forme de bâtonnet courbé, longues de 9 à 10 μ (= 0.65 à 0.79 × diam. an.).

Queuc cylindroconique (= 5.5 à 7 × diam. an.), composée de 16 à 19 anneaux. Anneau terminal allongé à parois internes concaves, 1.46 à 1.66 × diam. corr., long de 8.8 à 10 μ , large de 6 à 6.5 μ . Quelques sètes subventrales éparses sur la queue, longues de 7 μ environ.

Glandes caudales présentes mais invisibles.

Habitat: marin. Méditerranée: Rade de Beaulieu (Monaco nº 04357: 1 ♂ nº 1 et Monaco nº 05380: 1 ♂ nº 3) et Cap Martin



Pselionema simplex n. sp.

Fig. 37 : Extrémité postérieure d'un mâle, vue latérale gauche. Fig. 38 : Extrémité postérieure d'un mâle, vue latérale gauche. Fig. 39 : Détail cuticulaire vers le milieu du corps d'un mâle, vue

latérale gauche.

Fig. 40 : Détail cuticulaire dans la région du pore excréteur, vue ventrale.

près de Menton (Monaco n° 05341 : 1° φ juv. et Monaco n° 05368 : 1 \Diamond n° 2).

Remarques: cette espèce, assez voisine de Ps. annulatum Filipjev, en diffère par la structure de la cuticule, notamment par ses crêtes longitudinales de moitié moins élevées, ses pointes plus petites, ses lignes de démarcation extérieures des anneaux presque droites. Le nombre des anneaux est sensiblement moindre. Il est probable que des recherches ultérieures nous montreront des stades intermédiaires pour ces divers caractères. Il est à remarquer que dans un même individu, le dessin cuticulaire est le plus prononcé dans la partie antérieure du corps; vers l'anus, et surtout sur la queue, maint détail disparaît, surtout à cause du moindre développement des crêtes. Les déterminations d'Allgén (1) et de Schulz (16) sont à revoir à la lumière de nos connaissances élargies par la présente étude.

REMARQUES DE SYSTÉMATIQUE.

Si, des différentes formes de *Ceramonematinae*, nous ne connaissions que les espèces qui appartiennent aux genres *Ceramonema* et *Pselionema*, nous pourrions être assez embarrassés en voulant déterminer leur place dans le système des nématodes. Cet embarras proviendrait en partie du fait que ces deux genres, sans conteste très voisins, nous présentent au premier abord des différences assez sensibles quant au développement des diverses couronnes d'organes sensibles à l'extrémité antérieure. Or, ces couronnés jouent, non sans raison, un rôle important dans la systématique.

Il ne s'agit pas, ici, de traiter la chose en détail (11): qu'il me suffise de dire que la question n'était pas encore élucidée et que les travaux de Chitwood (4 et 5) et de Schuurmans Stekhoven (17), tout en augmentant considérablement nos connaissances des faits, n'ont pas réussi à nous en donner une interprétation satisfaisante. Partant d'une base qui me semble fautive, ces auteurs ont introduit dans la littérature une terminologie qui incorpore, à côté de termes inadéquats, quelques termes généralement employés jusqu'ici (subventral, submédian, etc.), termes qui ne furent jamais nettement définis et qui, partant, ont une signification qui n'est pas la même pour les différents auteurs.

C'est pourquoi, pour éviter toute équivoque, je tiens à indiquer par la figure 41 ci-contre la signification des termes employés dans cette publication.

L'exposé de Filipjev (14), corroboré par nos propres travaux (9 et 11), me semble donner l'interprétation la meilleure des faits. Pour plus amples détails, voir De Connok (11).

Si donc nous ne connaissions que les genres Ceramonema et Pselionema, nous pourrions douter de leur place dans le système. Mais les genres Dasynemella et Pristionema nous démon-

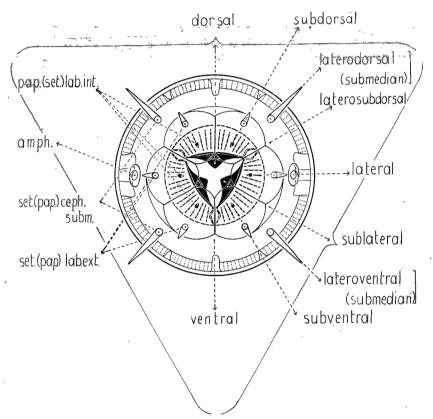


Fig. 41 : Schéma de l'extrémité antérieure d'un nématode, vue frontale, avec les trois couronnes d'organes sensibles, et la terminologie.

trent clairement que ce sont les Desmodorinae qui ont donné naissance au groupe des Ceramonematinae.

En effet, le caractère qui seul différencie les Ceramonematinae des Desmodorinae, c'est le développement tout particulier que prend la cuticule. Celle-ci nous présente, en effet, un certain nombre (6, 8 ou 12) de crêtes longitudinales plus ou moins

hautes. Or, déjà chez certaines espèces appartenant au genre Desmodora on voit apparaître une crête latérale, peu développée il est vrai mais néanmoins très distincte (Desmodora stateni). Aussi longtemps que ces crêtes ne sont qu'au nombre de 2 (Desmodora stateni) ou, étant plus nombreuses ne sont que faiblement développées (Xennella), elles n'ont que peu d'influence sur la mobilité du corps. Mais il est clair que ces crêtes cuticulaires qui longent les différentes faces du corps ne peuvent dépasser une certaine mesure sans entraver sérieusement les mouvements. Aussi voyons-nous qu'elles sont interrompues entre les anneaux consécutifs, ce qui garantit une mobilité complète, même lorsque les anneaux commencent à s'élargir et lorsque la cuticule devient épaisse presque outre mesure (Dasyne $mella \rightarrow Ceramonema$ et Pselionema). Chez certaines espèces. la cuticule se creuse de vacuoles (Metadasynemella macrophalla et Ceramonema Chitwoodi). La région céphalique est très nettement délimitée du reste du corps. Ce caractère, de même que l'épaisse carapace cuticulaire céphalique, nous le trouvons déjà chez les Desmodorinae; seulement, chez les Ceramonematinae, il s'est encore sensiblement développé, surtout par l'allongement de la tête, comme par exemple chez Ceramonema, Metadasynemella, Pselionema et Xennella.

La figure 42 nous montre comment nous voyons, dans l'état actuel de nos connaissances, les relations phylogénétiques entre les diverses formes connues.

Xennella et Pristionema nous montrent une cuticule finement annelée, comme chez les espèces du genre Desmodora, avec des crêtes longitudinales bien développées, continues chez Xennella, fractionnées chez Pristionema. Chez Xennella la tête s'est développée dans un sens tout particulier (fig. 44). Par diminution progressive du nombre des anneaux nous passons par Dasynemella jusqu'à Metadasynemella d'une part, Ceramonema et Pselionema d'autre part. En même temps nous voyons chez ces deux derniers genres une complication des lignes limites des anneaux (fig. 43), complication qui peut devenir vraiment excessive (Ceramonema Chitwoodi).

Metadasynemella s'est développée de Dasynemella: la cuticule s'est vacuolée et la tête a subi un changement notable par le fait que les deux couronnes de sètes labiales externes (6) et de sètes céphaliques submédianes (4) se sont réunies en une seule couronne de 10 sètes, alors que partout ailleurs dans ce groupe elles sont séparées. Ce phénomène très rare dans la famille des Desmodoridae, s'observe fréquemment ailleurs. Ce sont les sètes céphaliques submédianes qui sont le plus développées, comme c'est la règle chez presque toutes les formes appartenant aux grands groupes des Chromadoroidea et Araeolaimoïdea (12), tandis que chez les Enoploïdea c'est la couronne des sètes (papilles) labiales externes qui prédomine.

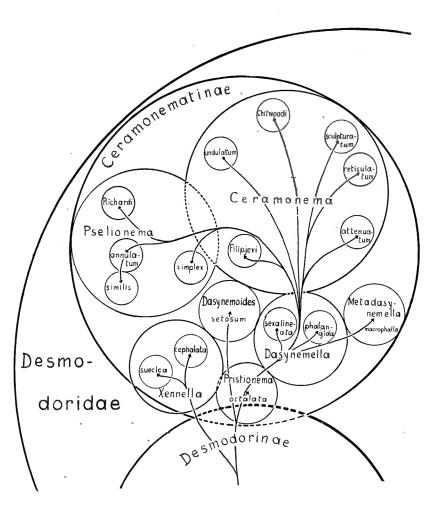


Fig. 42 : Schéma des relations entre les diverses formes appartenant à la sous-famille des Ceramonematinae.

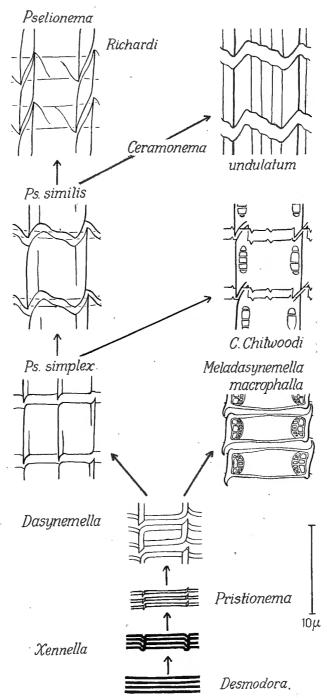


Fig. 43: Schéma des relations entre quelques formes de dessins cuticulaires dans la sous-famille des Ceramonematinae.

(Lire Metadasynemella au lieu de Meladasynemella.)

Alors que chez les différents genres des Ceramonematinae la couronne d'organes sensibles labiaux externes est formée de sètes assez longues, cette couronne a subi chez Pselionema une réduction importante en ce sens qu'elle n'est plus représentée que par de minuscules papilles. Les 4 sètes céphaliques submédianes sont bien développées. Ce phénomène de réduction de la couronne d'organes sensibles labiaux externes est la règle chez toutes les formes groupées par Schuurmans Stekhoven et moi-

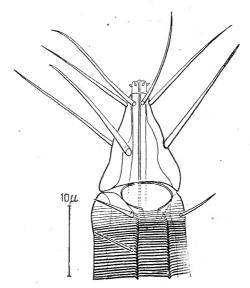


Fig. 44 : Extrémité antérieure de Xennella suecica Allgén, vue latérale.

même dans l'ordre des Araeolaimoïdea (12). Chez certaines formes appartenant à l'ordre des Enoploïdea c'est la couronne d'organes sensibles céphaliques submédians qui a subi une réduction analogue, pouvant aller jusqu'à la disparition complète.

J'ai retrouvé Xennella suecica à Wimereux (Pas-de-Calais), dans des crampons de laminaires en face de la station biologique A. Giard (2 \circlearrowleft \circlearrowleft).

Je n'ai rien à ajouter à ma description de cette forme (10), mais je donne ici une figure plus exacte de la tête (fig. 44): elle nous montre entre autres les papilles labiales internes qui n'avaient pas été reconnues auparavant.

Université de Gand. — Laboratoire de Zoologie, Département de Systématique et d'Anatomie comparée.

BIBLIOGRAPHIE.

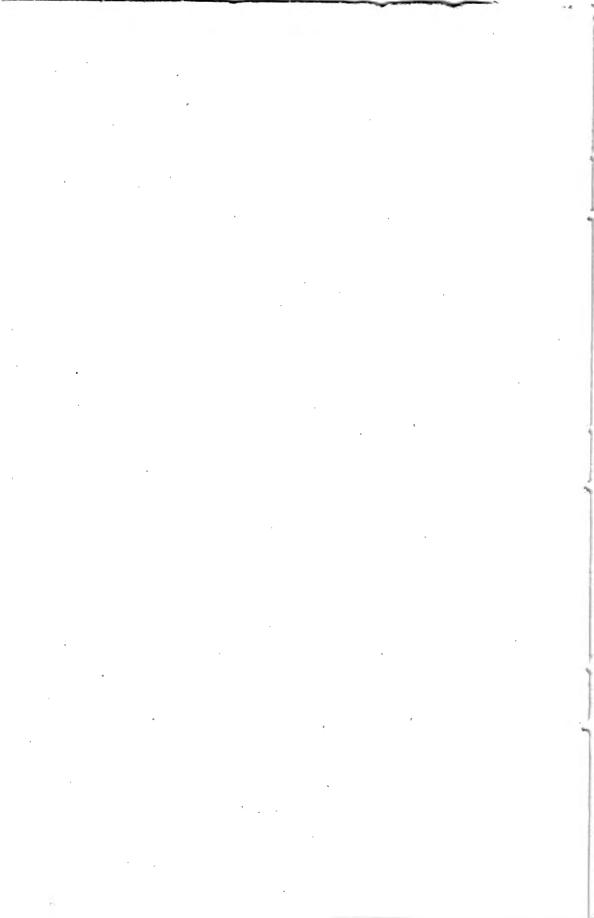
- Allgén, C. 1932. Weitere Beiträge zur Kenntnis der marinen Nematodenfauna der Campbellinsel. — Nyt Mag. Naturv., LXX, 97-198, figs. 1a-48d.
- (2) 1935. Die freilebenden Nematoden des Oeresunds. —
 Capita zool., VI, 3.
- (3) Chitwood, B. G. 1936. Some marine nematodes from North Carolina. — Proc. Helminth. Soc., 3, 1-16, figs. 1-4.
- (4) & Сигтwood, M. B. 1937. An Introduction to Nematology. Baltimore, Monumental Printing Co.
- (5) & Wehr, E. E. 1934. The value of cephalic structures as characters in nematode classification, with special reference to the superfamily Spiruroïdea. — Z. Paras. k., VII, 273-335, figs. 1-20 et Pl. I.
- (6) Cobb, N. A. 1920. One Hundred New Nemas. (Type species of 100 new Genera). Contributions to a Science of Nematology, IX, 217-343, numerous figs. — Waverly Press, Baltimore.
- (7) & Cobb, M. V. 1933. New nemic genera and species with taxonomic notes. J. Parasitol, 20, 81-94.
- (8) & COOPER, C. 1935. A Key to the Genera of freeliving nemas. Proc. Helminth. Soc., 2, 1-40.
- (9) DE CONINCK, L. A. P. 1935. Contribution à la connaissance des nématodes libres du Congo belge. I. Les nématodes libres des marais de la Nyamuamba (Ruwenzori) et des sources chaudes du Mont Banze (Lac Kivu). — Rev. Zool. Bot. Afr., XXVI, 2/3, 211-232 et 249-326, figs. 1-80.
- (10) 1937. Sur le mâle de Xennella suecica Allgén 1935 (Nematodes), ainsi que sur la position systématique du genre Xennella Cobb 1920. — Biol. Jaarb., Antwerpen, 4, 378-387, figs. 1-5.
- (11) 1942. De symmetrie-verhoudingen aan het vooreinde der (vrijlevende) Nematoden, (résumé français). — Natuurw. Tijdschr., 23, 29-68, figs. 1-27.
- (12) & Schuurmans Stekhoven Jr., J. H. 1933. The freeliving marine nemas of the belgian coast. II. With general remarks on the structure and system of nemas. Mém. Mus. Hist. nat. Belg., 58, 1-163, figs. 1-163.
- (13) FILIPJEV, I. N. 1922. Encore sur les nématodes libres de la mer Noire. Acta Instituti Agronomici Stauropolitani I (Zoologie), nº 16, 83-184, Pls. 1-4, figs. 1-36b.
- (14) 1935. Les nématodes libres des mers septentrionales appartenant à la famille des Enoplidae. Arch. Naturg., 91 A, 6, 1-216, Taf. I-VII.

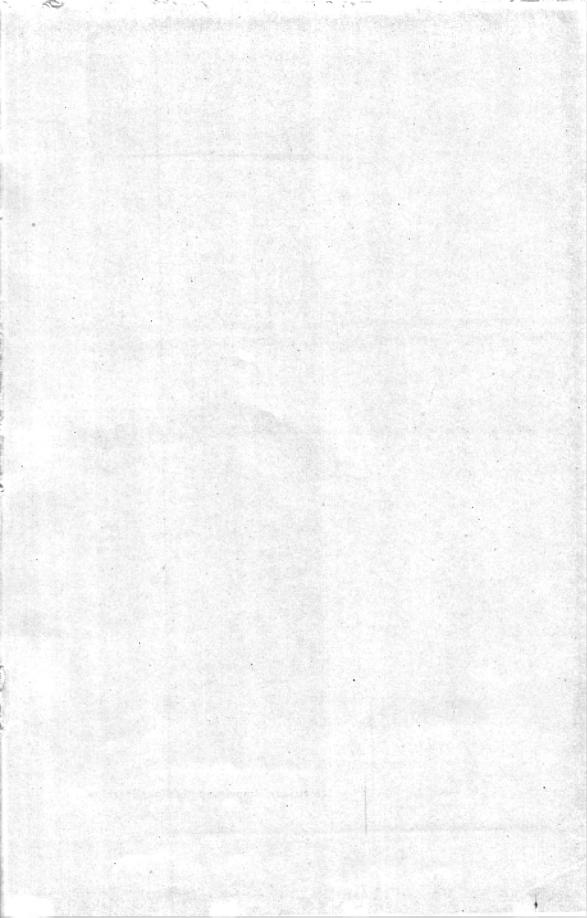
- (15) Schneider, W. 1939. Freilebende und Pflanzenparasitische Nematoden. — Die Tierwelt Deutschlands und der angrenzenden Meeresteile 35, 1-260, figs. 1-455, G. Fischer, Jena.
- (16) SCHULZ, E. 1938. Beiträge zur Morphologie und Systematik freilebender marine Nematoden, I. Kiel. Meeresforsch.

 III, 114-121, figs. 1-16.
- (17) SCHUURMANS STEKHOVEN Jr., J. H. 1936... Nematodes und Nematomorpha. — Bronn, Kl. Ordn. Vierter Bd, II. Abt., 3. Buch, Lief. 3-6...

SOMMAIRE:

| Introduction | 1 |
|-----------------------------------|----|
| Liste des espèces trouvées | 2 |
| Inventaire du matériel examiné | 2 |
| Signification des abréviations | 3 |
| Partie systématique | 4 |
| Metadasynemella macrophalla n. sp | 7 |
| Ceramonema Chitwoodi n. sp | 11 |
| Ceramonema Filipjevi n. sp | 15 |
| Ceramonema undulatum n. sp | 16 |
| Pselionema Richardi n. sp | 20 |
| Pselionema simile n. sp | 23 |
| Pselionema simplex n. sp | 26 |
| Remarques de systématique | 30 |
| Bibliographie | 36 |
| Sommaire | 37 |





GOEMAERE, Imprimeur du Roi, Bruxelles.